

Bulletin relatif à la transition des TIO

BULLETIN | NOVEMBRE 2021

L'objectif de ce bulletin est de faire part des plus récentes mises à jour et des derniers développements sectoriels concernant la transition des taux interbancaires offerts (TIO) vers les taux de référence de rechange. Dans ce numéro, vous trouverez un sommaire des faits saillants relatifs aux territoires de la communauté mondiale de réglementation, aux groupes de travail du secteur et à diverses sources de nouvelles du secteur.

À L'ÉTRANGER

- Le Conseil de stabilité financière [a souligné](#) les points principaux à retenir, puisque certaines durées liées au LIBOR en dollars américains se poursuivront jusqu'au 30 juin 2023. C'est dans l'intention que seuls les anciens contrats soient autorisés à évoluer, contrairement à la prise en charge de nouvelles activités du LIBOR en dollars américains. Les points à retenir comprennent les suivants :
 - Les participants au marché doivent terminer les plans visant à abandonner toute nouvelle utilisation du taux LIBOR d'ici la fin de 2021.
 - Les transitions doivent se faire principalement vers les TSR à un jour, qui constituent les points de référence les plus solides disponibles.
 - La transition des anciens contrats devrait être gérée activement afin d'assurer le contrôle et la certitude des accords en vigueur.
- La Financial Conduct Authority (FCA) [a établi](#) une utilisation non permanente des taux « synthétiques » de la livre sterling et des taux LIBOR en yen dans tous les anciens contrats du LIBOR, à l'exception des produits dérivés compensés, qui n'ont pas été déplacés vers un taux de remplacement au 31 décembre 2021.
- Refinitiv [lancera](#) les paramètres de repli des produits monétaires du TIO en dollars américains à une semaine et à deux mois le 3 janvier 2022, en attendant l'approbation du conseil d'administration de Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL). Cela survient après l'annonce que les mesures de repli institutionnel du TIO en dollars américains sont maintenant des points de référence de production.

ÉTATS-UNIS

- Bloomberg Index Services Limited (BISL) a fait [le point](#) sur les consultations menées auprès des utilisateurs de Bloomberg Index Services Limited (BSBY) afin d'améliorer sa méthode. À l'avenir, BISL inclura des étapes claires sur la publication de toute utilisation de blocage de BSBY (sixième et dernière étape dans le calcul en cascade) sur la page Web de BSBY, et Newswire pour assurer l'harmonisation avec les mécanismes contractuels de mesure de repli.
- La Réserve fédérale [a émis](#) une foire aux questions (FAQ) pour aider ses entreprises supervisées à se détourner de l'utilisation du LIBOR comme taux de référence. L'extrait ci-dessous démontre l'accent accru mis par la réglementation sur les progrès et les contrôles de la transition :

« À l'instar de la lettre [lettre SR 21-7](#), les examinateurs évaluent d'abord si une institution supervisée par le conseil est exposée au LIBOR. Pour les institutions exposées au LIBOR, les examinateurs ont mis l'accent sur (1) la planification de la transition; (2) la mesure de l'exposition financière et l'évaluation des risques; (3) la préparation et les contrôles opérationnels; (4) la préparation juridique aux contrats; (5) la communication; et (6) la surveillance.

Les institutions supervisées par le Conseil qui ne font pas de progrès adéquats vers l'abandon du taux LIBOR pourraient créer des risques de sécurité et de solidité pour elles-mêmes et pour le système financier. En conséquence, les examinateurs envisageront d'émettre des conclusions de supervision et d'autres mesures de supervision si une entreprise ne fait pas de progrès adéquats.

ZONE EURO

- L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF), organisme de réglementation des valeurs mobilières de l'UE, [a publié](#) un rapport sur l'obligation de compensation et les obligations en matière de négociation de produits dérivés pour accompagner la transition du LIBOR. Le rapport final comprend un projet de normes techniques de réglementation et la proposition de l'AEMF de supprimer les catégories de produits dérivés sur taux d'intérêt qui font référence au taux LIBOR en livres sterling et en dollars américains et d'introduire les catégories de dérivés de taux d'intérêt qui font référence à €STER, à SONIA et au taux SOFR pour l'obligation de compensation.

ASIE-PACIFIQUE

- Le Comité intersectoriel sur les taux d'intérêt de référence du yen japonais [a publié](#) un article intitulé « Public Consultation on the Treatment of Tough Legacy Contracts in Japan ». Les points clés mis en évidence sur l'utilisation du taux LIBOR synthétique en yen sont les suivants :
 - L'introduction de l'abandon permanent et du réabandon déclenche les conditions d'activation des dispositions de mesure de repli.
 - Dans certains types d'obligations où il y a un nombre indéterminé d'obligataires, les mesures de communication entre les parties contractantes devraient inclure un avis sur la procédure de « consentement négatif » et un avis écrit pour organiser la réunion des porteurs d'obligations.
- La Hong Kong Monetary Authority (HKMA) [permet](#) l'adoption et l'utilisation de l'HONIA en [soumettant des billets](#) à taux variable indexés sur l'HONIA d'un milliard de dollars de Hong Kong (128 millions de dollars). La HKMA espère que cette émission encouragera les participants du secteur privé à émettre des produits similaires.